

Mémorial Cauchois

DIRECTION



Fécamp, le 16. 3 1913

Monsieur le Directeur,

N'ayant pas reçu la coopération des idées depuis le 1^{er} janvier j'ai feuilleté la collection du "Mémorial" pour connaître si la raison de la suppression du service qui m'a été fait en 1912 ne résultait pas de l'oubli, par le propriétaire de l'imprimerie, de l'annonce que j'avais promis d'insérer.

En 1^{er} lieu, la raison en doit être aux annonces très nombreuses paraissant à l'usage du journal.

En 2^e lieu, direction le 24. —

En 3^e lieu, id. le 20. —

Peut-être une insertion m'a-t-elle passé sous le nez à cause de la recherche. —

Je serais heureux, Monsieur le Directeur, de connaître si la suppression

Le service qui m'était fait résulte de
ce que les justificatifs ne vous ont jamais pu
être remis ou de ce que vous n'avez pas
recueilli d'abonnés dans la région.

Votre dévoué

F. Barbier

Monsieur le Directeur de la Coopération de
Jolès, 6, Bd. de la Madeleine, 6. —